

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 » — 13 »
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'été, 11 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
 9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
 2 — 12 — — soir, Omnibus-Mixte.
 4 — 13 — — Express.
 7 — 15 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
 8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
 5 — 57 — — soir, Omnibus.
 10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
 Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
 Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
 chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Les nouvelles d'Espagne continuent d'être assez insignifiantes.

Cette attente continuelle de généraux qui ne se pressent pas du tout d'arriver dans la capitale, ouvre le champ à toutes les suppositions.

Il faudrait être aveugle pour ne pas voir, dans toutes les incertitudes des chefs du mouvement, l'absence de tout plan préalablement arrêté.

Il est visible que, réunis pour renverser le gouvernement de la reine, les généraux vainqueurs sont en ce moment dans un embarras extrême, se défiant sans doute les uns des autres et peu jaloux de contribuer à l'élevation de leurs rivaux.

A l'heure où nous écrivons, Prim a sans doute fait son entrée à Madrid, avec les troupes d'Andalousie campées autour de la capitale.

Il y trouvera le maréchal Serrano, qu'une décision de la junta révolutionnaire supérieure a provisoirement investi du pouvoir suprême. Des ovations lui sont réservées; l'enthousiasme figure encore au programme de la journée.

Un troisième personnage politique, M. Olozaga, avait été invité par Serrano à venir constituer avec Prim, à Madrid, un gouvernement provisoire; mais Olozaga a décliné l'invitation, en se fondant sur son patriotisme. Le triumvirat ne sera donc point complet.

Que sortira-t-il de la réunion de Prim et de Serrano? D'après le télégraphe, ce sera au moins la formation d'un ministère. Déjà même on articule les noms des membres possibles du cabinet futur. Les ministres nommés resteront en fonctions jusqu'à la convocation de l'Assemblée constituante.

On télégraphie de Madrid, le 5 octobre :
 La formation du ministère a été ajournée jusqu'à l'arrivée du général Prim.
 Le ministère sera probablement composé ainsi :

- MM. Rivero, justice ;
- Ruiz Zorilla, intérieur ;
- Sagasta, travaux publics ;
- Ayala, outre-mer ;
- Lorenzana, Etat ;
- Topete, marine.

Dans une proclamation du 4, le maréchal Serrano a dit : Que le calme continue, que la confiance ne s'affaiblisse pas, que le magnifique spectacle que déjà l'Europe admire ne soit pas interrompu. L'union et la discipline de l'armée, la fraternité avec le peuple et le patriotisme de tous, achèveront l'œuvre de la révolution, en évitant également l'impulsion de la réaction et le discrédit qui résulte du désordre.

La protestation de l'ex-reine Isabelle, apportée par les journaux de Bayonne, ne provoque ici que l'indifférence.

La Gazette de Madrid annonce que la junta s'est définitivement constituée.

PROGRAMME DE L'UNION IBÉRIQUE.

Le journal *las Navedades* s'est constitué à Madrid l'organe spécial de l'Union ibérique.

Voici d'après *las Navedades*, le programme de cette union.

- Liberté des cultes.
- Suppression des couvents et extinction des communautés et corporations religieuses.
- Protection au clergé paroissial.
- Réduction des diocèses.
- Suppression des collégiales, abbayes, prébendes, etc.
- Suppression des dotations au nonce et aux séminaires.
- Suffrage universel.
- Liberté d'enseignement.
- Instruction primaire, gratuite et obligatoire.
- Réduction des universités.
- Liberté municipales.
- Suppression du ministère d'outre-mer.
- Mêmes lois pour la Péninsule et les provinces d'outre-mer.
- Liberté de la presse.
- Liberté d'association.
- Décentralisation.
- Suppression de tous les conseils, juntas et corporations centralisatrices.
- Amortissement absolu.
- Unité de coutumes (*fueros*).
- Jugement par les jurés.
- Abolition de la levée militaire (*quintas*, enrôlement d'un homme sur cinq), et des inscriptions maritimes (*matriculas de mar*).
- Abolition de la peine de mort.
- Suppression des alcades-corregidores.
- Abolition des droits de porte et de consommation.

Réforme des tarifs des douanes (*aranceles*).
 Liberté de commerce (*desestanco*) du sel et du tabac.

- Réorganisation de la garde civique.
- Abolition de la garde rurale.
- Suppression des loteries comme rente de l'Etat.
- Révision des charges de la magistrature et des soldes de retraite (*jubilaciones*).
- Révision des impôts et des négociations financières, avec responsabilité de leur auteurs ou de ceux qui y interviennent (*interventores*).
- Fraternité avec tous les gouvernements libéraux.

Voici la protestation que la reine Isabelle vient d'adresser aux Espagnols :

Une conjuration dont il n'existe pour ainsi dire pas d'exemple chez aucun autre peuple de l'Europe, vient de précipiter l'Espagne dans les horreurs de l'anarchie. Des forces de terre et de mer, que la nation entretenait généreusement, et dont j'ai toujours récompensé les services avec bonheur, oubliant des traditions glorieuses, et violant les serments les plus sacrés, se tournent contre la patrie et attirent sur elle des jours de deuil et de désolation. Le cri des rebelles jeté dans la baie de Cadix, et répété, dans quelques provinces, par une partie de l'armée, résonne dans le cœur de l'immense majorité des Espagnols comme le bruit précurseur d'une tempête qui met en péril les intérêts de la religion, les fors constitutifs de la légitimité et du droit, l'indépendance et l'honneur de l'Espagne.

FEUILLETON.

10

JEANNE DE BEAUCE,

Par M. FRANCIS TESSON.

(Suite.)

XXI.

Jeanne resta debout la nuit entière. Elle mit tout en ordre dans la chaumière en prévision de son prochain départ, et fit un paquet des quelques hardes qu'elle se proposait d'emporter.

Elle revit là tous ces riens, tous ces colifichets qui composaient son trésor de jeune fille.

Humble trésor, d'où les diamants et l'or étaient bannis, mais qui avait mille fois plus de prix à ses yeux que les merveilles les plus rares de la joaillerie.

La branche de buis bénit qu'elle avait rapportée de l'église aux dernières Pâques-Fleuries et dont sa main pieuse avait détaché un rameau sur la tombe de Jean Marais.

La couronne de feuilles de chêne en papier peint, que le maire de Tillay avait déposée sur son front à l'une des distributions de prix de l'école communale.

L'anneau en cornaline, rustique cadeau, touchant souvenir, que son père Jean Marais lui avait passé au doigt quelques mois avant sa mort, à la fête du bourg.

La petite croix de Jeannette, en argent, que Julien lui avait donnée aux étrennes dernières et qu'elle tenait en réserve pour la porter sur sa gorgerette le jour de leur mariage.

Et le paroissien à l'usage du diocèse.

Et le cierge jauni de sa première communion, avec sa poignée de papier d'argent découpé à jours et cerclé d'or.

Et, soigneusement conservée dans une enveloppe soyeuse, l'image que lui avait donnée le vieux prêtre pour lui rappeler à jamais ce jour tout parfumé d'encens, ce jour radieux, ce jour sacré, où l'enfant vêtue de blanc s'était agenouillée devant l'autel et les mains jointes, le cœur bondissant d'extase, avait reçu la visite de son Dieu.

C'était tout son passé qui revivait là, son passé, dont un de ces accidents rares qui traversent la vie, l'arrachait brusquement pour la jeter dans un avenir inconnu.

Elle baisa l'une après l'autre ces chères reliques.

Elle leur parlait comme si ces objets inanimés eussent pu la comprendre.

Elle leur disait :

— Adieu. C'en est fait : vous ne me verrez plus sourire, vous ne m'entendrez plus chanter.

En été les nuits sont courtes.

Le jour la surprend dans ces occupations.

Dès qu'elle vit poindre une lueur blanchâtre à l'horizon, elle courut chez la femme qui avait pris son frère en nourrice.

— J'ai besoin de m'absenter pour quelques jours, lui dit-elle rapidement... Un voyage important et qui ne peut se retarder... Je dois partir ce matin même. Voulez-vous, en mon absence, veiller sur ma pauvre mère?

— A ton service, ma chère enfant, fit la bonne femme; tu peux vaquer tranquillement à tes affaires, Mathurine ne manquera de rien.

Jeanne embrassa son frère et revint chez elle en hâte.

Elle prit son petit paquet sous son bras, s'approcha du lit de Mathurine dont le sommeil était calme et la respiration régulière, et couvrit de baisers et de pleurs le visage ridé de la pauvre folle.

— Je te quitte, soupirait-elle. Mère, pardonne-moi si je te quitte. Je ne me sens plus la force de vivre dans ce pays, mais nous nous reverrons bientôt. Adieu, adieu.

Puis elle sortit précipitamment sans regarder en ar-

rière, craignant que si la folle venait à s'éveiller le cœur lui manquât.

La rue du village était déserte. On entendait çà et là ces rumeurs vagues et confuses qui précèdent le grand réveil de la nature.

Jeanne hâta le pas, craignant d'être rencontrée dans son départ, ou plutôt dans sa fuite.

En passant devant la porte charretière de la Caillauderie, un flot de larmes lui jaillit des yeux.

Elle s'arrêta défaillante l'espace d'une minute, contemplant d'un air navré cette demeure où elle aurait pu vivre heureuse, ce toit qui abritait la moitié de son âme et d'où elle était exilée.

— Adieu, Julien, soupira-t-elle.

Et faisant un nouvel effort, refoulant ses sanglots, essuyant ses yeux troublés, la pauvre fille se remit en route.

Où allait-elle?

Quel était son but?

Sur quelles ressources comptait-elle pour vivre en pays inconnu?

Jeanne ne s'était adressée aucune de ces questions embarrassantes.

Elle ne comprenait qu'une chose, quitter Tillay au plus vite.

Pour le reste elle aviserait après.

La série lamentable des défections, les actes d'incroyable déloyauté qui se sont produits, dans un si court espace de temps, blessent encore plus ma fierté d'Espagnole, qu'elles n'atteignent ma dignité de reine; que les plus grands ennemis de l'autorité eux-mêmes, dans leurs rêveries insensées, ne pensent pas que le pouvoir public qui émane d'une si haute origine, puisse être conféré, modifié ou supprimé par l'intervention de la force matérielle, sous l'impulsion aveugle des bataillons séduits.

Si les villes et les campagnes, cédant à la première impression de la violence, se soumettent, pour un instant, au joug des insurgés, bientôt le sentiment public, froissé dans ce qu'il a de plus noble et de plus intime, se réveillera pour montrer au monde que, grâce au ciel, les éclipses de la raison et de l'honneur sont tout-à-fait passagères en Espagne.

Jusqu'à ce que ce moment arrive, comme reine légitime d'Espagne, après examen et sérieux conseils, j'ai jugé à propos de chercher dans les Etats d'un auguste allié la sécurité nécessaire pour agir, dans cette difficile conjoncture, comme il incombe à ma qualité de reine et aux devoirs que j'ai de transmettre intacts à mon fils mes droits, protégés par la loi, reconnus et jurés par la nation, fortifiés enfin par trente-cinq ans de sacrifices, de vicissitudes et de tendre affection.

En posant le pied sur la terre étrangère, le cœur et les yeux sans cesse tournés vers celle qui est ma patrie et la patrie de mes enfants, je m'empresse de formuler ma protestation explicite et solennelle, devant Dieu et devant les hommes, déclarant que la force majeure à laquelle je cède, en sortant de mon royaume, ne saurait préjudicier à l'intégrité de mes droits, ni l'atténuer ou la compromettre en rien; ne pourront non plus l'affecter, en aucune manière, les actes du gouvernement révolutionnaire, et encore moins les résolutions de ses Assemblées, qui devront nécessairement se former et agir dans les conditions de violence manifeste sur les consciences et les volontés.

Nos pères ont soutenu pour la foi religieuse et pour l'indépendance de l'Espagne une lutte longue et heureuse. Pour rattacher ce qu'il y avait de grand et d'héroïque dans les siècles passés à ce que contiennent les temps modernes de germes sains et féconds, la génération présente a travaillé sans relâche. La révolution, ennemie mortelle des traditions et du progrès légitime, combat tous les principes qui constituent la force vive, l'âme et la virilité de la nation espagnole. La liberté, dans son expansion illimitée et dans toutes ses manifestations, attaquant l'unité catholique, la monarchie et l'exercice légal des pouvoirs, trouble la famille, détruit la sainteté du foyer et tue la vertu et le patriotisme.

Si vous pensez que la couronne d'Espagne

portée par une reine qui a eu la fortune d'attacher son nom à la régénération politique et sociale de l'Etat, est le symbole de ces principes tutélaires, restez fidèles, comme je l'espère, à vos serments et à vos croyances; laissez passer, comme un fléau, le vertige révolutionnaire dans lequel s'agitent l'ingratitude, la félonie et l'ambition; et vivez dans l'assurance que je ne négligerai rien pour maintenir sauf, jusque dans le malheur, ce symbole, hors duquel il n'y a pour l'Espagne ni un souvenir qui l'attire, ni une espérance qui la soutienne.

L'orgueil insensé de quelques-uns émeut et bouleverse pour le moment la nation entière, produit la confusion dans les âmes et l'anarchie dans la société. Il n'y a pas même place dans mon cœur pour la haine contre ce petit nombre; je craindrais, qu'au contact de ce sentiment mesquin, ne s'affaiblît le profond attendrissement que m'inspirent les hommes loyaux qui ont exposé leur vie et versé leur sang pour la défense du trône et de l'ordre public, et tous ces Espagnols qui assistent, avec douleur et épouvante, au spectacle d'une insurrection triomphante, honteuse page dans l'histoire de notre civilisation.

Sur la noble terre d'où je vous parle aujourd'hui, et partout, je supporterai sans me laisser abattre les malheurs de mon Espagne bien-aimée, qui sont mes propres malheurs. Si je n'avais pour me soutenir, entre bien d'autres exemples, celui du souverain le plus vénérable, modèle de résignation et de courage, entouré lui aussi de tribulations et d'amertume, je puiserais des forces dans ma confiance en la loyauté de mes sujets, en la justice de ma cause, et par-dessus tout en la puissance de celui qui tient dans ses mains le sort des empires.

La monarchie de quinze siècles de lutttes, de victoires, de patriotisme et de grandeur, ne peut pas se perdre en quinze jours de parjures, d'infidélité et de trahison. Ayons foi dans l'avenir: le espoir du peuple espagnol fut toujours celle de ses rois; les disgrâces des rois rejaillirent toujours sur le peuple.

Dans la ferme et patriotique aspiration pour le maintien du droit, de la légitimité et de l'honneur, votre esprit et vos efforts s'accorderont toujours avec la décision énergique et l'affection maternelle de votre reine.

ISABELLE.

Château de Pau, le 30 septembre 1868.

Nous avons mentionné les ovations faites par la population de Lemberg au comte Goluchowski, gouverneur démissionnaire de la Gallicie.

La *Nouvelle Presse libre* nous apprend que l'enthousiasme de la foule a été sur le point de dégénérer en scènes de désordre, par suite d'un malentendu de l'autorité municipale. Mais l'incident n'a pas eu de suites.

Les manifestations de Lemberg ne paraissent pas, du reste, avoir un caractère d'hostilité contre l'empereur François-Joseph, et ce qui le prouve, c'est que les membres de la Diète ont organisé un banquet pour fêter la Saint-François.

Quant à la Bohême, elle continue d'être le théâtre d'agitations regrettables. Une dépêche de Prague annonce que de nouveaux troubles populaires ont eu lieu le 4 dans cette ville. La cavalerie a dû charger les groupes. Dans la soirée, la populace a lancé des pierres contre les fenêtres du théâtre allemand.

La publication prochaine du *Livre rouge autrichien* est attendue, dit-on, à Berlin avec une certaine curiosité, doublée d'une légère nuance d'inquiétude. Comme ce recueil de documents diplomatiques doit contenir les correspondances relatives à la note de M. d'Useedom, on redouterait dans les cercles officiels des révélations plus indiscrettes qu'édifiantes sur le compte de la politique prussienne.

Le roi Guillaume est vraiment d'une complaisance inépuisable. Déjà, l'année dernière, il a fourni au grand-duc de Bade un ministre de la guerre, dans la personne du général Beyer. Il vient, dit la *Correspondance du Nord Est*, d'expédier à Bucharest le lieutenant-colonel prussien Von Kremiski, pour y prendre possession du portefeuille de la guerre.

Un télégramme de Vienne, daté du 4, apporte la nouvelle suivante :

Une grande conspiration aurait été découverte à Constantinople. Il y aurait eu vingt-six arrestations.

Parmi les principaux conjurés se trouveraient, d'après la *Correspondance du Nord Est*, un certain Condouri, négociant à Odessa, sujet russe; un nommé Altindji, fils d'un banquier, sujet grec, et plusieurs membres du parti de la *Jeune Turquie*.

La conspiration aurait été de renverser le sultan au profit de l'héritier présomptif, Mourad-Effendi.

Le général Ignatieff serait intervenu pour réclamer Condouri en sa qualité de sujet russe, mais Aali Pacha aurait répondu par un refus.

De plus amples renseignements nous permettront sans doute de nous prononcer sur le caractère, les proportions et la portée de ce complot.

LA BATAILLE D'ALCOLEA.

Le combat qui a décidé du sort de la reine Isabelle n'était connu jusqu'ici que par de rapides mentions. Voici, sur cette affaire, des renseignements circonstanciés fournis par deux témoins oculaires :

Le 27 septembre, Serrano, campé à peu de

distance de Cordoue, envoya à Novaliches, en qualité de parlementaire, M. Ayala, afin de faire une suprême tentative de conciliation. Le général Vega, placé à l'avant-garde de l'armée royale, reçut le parlementaire, et l'amena au quartier-général. L'entrevue entre M. Ayala et le généralissime des troupes royales fut *caballerosa*; on déploya de part et d'autre une courtoisie parfaite.

Le marquis de Novaliches rappela avec quelque amertume qu'il s'était naguère opposé, au Sénat, à certains projets trop réactionnaires du gouvernement de Narvaez, et qu'il se voyait maintenant obligé de chercher à réparer le mal causé par des gens dont il avait combattu les principes; mais enfin qu'il n'abandonnerait jamais la cause de sa souveraine, et que le maréchal Serrano pouvait prendre ses dispositions en vue d'une guerre que les royaux soutiendraient énergiquement jusqu'au bout. M. Ayala insista vainement; puis il se retira. A peine était-il parti que Novaliches, d'accord avec le comte de Girgenti, commanda une attaque vers le pont d'Alcolea, où il espérait surprendre à l'improviste les troupes insurgées.

Cette conduite n'était peut-être pas de tous points conforme à la loyauté militaire. Elle fut d'ailleurs funeste aux royaux, qui trouvèrent les positions du pont d'Alcolea et le village lui-même fortement occupés par le régiment tout entier des chasseurs de Simancas, et par un bataillon du régiment de Tarifa, sous les ordres du général Caballero de Rodas.

Novaliches réussit à faire tourner le village par la division Lacy; mais Caballero de Rodas soutint le double choc avec d'autant plus de vigueur qu'il venait d'apprendre l'arrivée très-prochaine du général Izquierdo, sorti de Cordoue pour appuyer l'avant-garde, et devançant lui-même de fort peu le corps d'armée commandé par Serrano.

La division Lacy, qui se battit vaillamment, fut bientôt cernée par les libéraux et forcée de déposer les armes. En apprenant cette heureuse nouvelle, Serrano se fit amener le général Lacy, et, dès qu'il l'aperçut, il lui ouvrit ses bras avec une émotion profonde, en lui offrant la liberté ou du service dans l'armée révolutionnaire; le prisonnier refusa l'un et l'autre. Peu d'instants après, vers deux heures, la division Salazar fit un mouvement concentré et plein de fougue, que le corps de Novaliches soutint résolument, mais sans succès; car il dut se replier en hâte vers Montoro, laissant le général Gaertner entre les mains des libéraux.

Pendant ce temps, divers combats avaient lieu sur l'immense champ de bataille, et presque tous se terminaient par le triomphe des troupes libérales. Enfin, vers quatre heures du soir, les brigades Salazar et Alaminos réussirent à capturer six compagnies de chasseurs de Madrid, plusieurs officiers généraux et du canon.

D'instinct elle avait pris le chemin de traverse qui de Tillay mène à Voves par Viabon et Germignonneville, et qui de Voves conduit à Chartres.

Les paysans beaucerons croient généralement trouver à Chartres plus de ressources que dans leurs bourgades.

Jeanne avait ouï dire autrefois que les bourgeois de Chartres payent à gros gages les domestiques qu'ils emploient; or, elle voulait gagner de gros gages, non pour elle, la pauvre chère! à qui un morceau de fromage et de pain bis suffisait, mais pour sa mère adoptive dont elle aurait bientôt la charge entière sur les bras.

Et puis, Chartres est loin de Tillay.

Et il lui semblait que plus elle mettrait de distance entre elle et Julien, plus sa douleur s'amoinerait, plus son cœur serait soulagé.

Or, phénomène étrange! le contraire avait lieu.

A chaque pas qu'elle faisait en avant, elle sentait sa peine s'accroître.

On eût dit que chacun de ses mouvements faisait descendre plus lourdement sur elle cette chappe de plomb, carapace douloureuse, que le Dante aperçut sur le corps des damnés.

Le soleil montait dans le firmament d'un bleu pâle, l'air s'échauffait, le chemin poudreux balayé par le vent emplissait l'atmosphère d'une cendre brûlante.

Jeanne allait toujours.

Germignonneville était loin derrière elle; elle avait dépassé Viabon; mais sa marche se ralentissait sensiblement et sa tête alourdie éprouvait des tournoisements, indices trop certains d'une excessive fatigue.

Depuis l'aube qu'elle marchait presque à jeun, elle n'avait rien pris, si ce n'est une croûte de pain bis, reste du repas de la veille, qu'elle s'amusait à grignoter, et deux ou trois gorgées d'eau qu'elle portait dans une petite gourde, et dont s'humectait de temps à autre sa gorge desséchée.

Voves n'était pas très-loin. On apercevait, par-dessus les blés, le pignon de ses maisons et le toit de son clocher. A Voves du moins, elle pourrait se reconforter un peu et se reposer jusqu'à ce que la grande chaleur fût tombée. Mais il fallait atteindre Voves.

Or, elle sentait ses forces la trahir.

On ne voyait dans le voisinage, ni ferme ni chaumière où demander asile, ni arbre où trouver un peu d'ombre.

Partout la plaine nue, sur laquelle le soleil dardait non des rayons, mais des flèches de feu.

Le travail avait cessé dans les champs tant la chaleur devenait suffoquante. Tout était désert. Ça et là de gros bourdons tournoyaient avec un bruissement monotone.

Jeanne était peut-être la seule créature humaine qui osât, à pareille heure, et par une température pareille, s'aventurer à travers la Beauce, dont la surface plane, réfléchit et double la chaleur, comme ferait un immense miroir.

Jeanne haletait.

Elle entendait craquer sur sa tête la toque amidonnée qui soutenait le fond de son bonnet de paysanne. La poussière du chemin lui brûlait les pieds, comme si elle eût marché sur les cendres d'un brasier.

Il lui semblait, à chaque pas qu'elle faisait, que son corps fendait les flots d'une mer bouillante.

Ses yeux se fermaient malgré elle, ses jambes amolies fléchissaient.

— Je n'en puis plus, soupira-t-elle en jetant un douloureux regard sur les maisons de Voves, qui, pareilles au mirage, semblaient la fuir à mesure qu'elle avançait.

Elle fit quelques pas encore; puis laissant tomber ses bras épuisés :

— Je n'irai jamais jusque-là, murmura-t-elle; mon Dieu! mon Dieu! si je pouvais seulement me traîner jusqu'au bois à Maclou!

bord du chemin de traverse, — il y a bien dix ans, que je ne suis passé par là, et les choses ont pu changer de face, — on voyait, dis-je, un champ, et au bout de ce champ une mare, et autour de cette mare un bouquet d'arbres.

Les arbres, la mare et le champ appartenaient à un tâcheron de Fains-la-Folie, qui se nommait Maclou.

Le champ n'était ni long, ni large: à peine mesurait-il une vingtaine d'ares.

Les arbres n'en couvraient pas la vingtième partie.

On y voyait un chêne, vénérable par sa vétusté, un chêne qui, dans sa jeunesse avait sans doute soutenu sur ses branches, la vierge druidique à la recherche de son sacré.

Une douzaine d'aubiers, au tronc pourri, mais aux pousses vigoureuses, se groupaient autour du vieux arbre, pareils à des courtisans autour de leur roi.

Ajoutez quelques buissons de houx et d'épine; autant de touffes d'osiers, une variété d'églantiers, de prunelliers et de muriers sauvages, et vous aurez un aperçu exact de ce qu'on appelait dans la contrée le bois à Maclou.

Quant à la mare, ce n'était, à vrai dire, une mare que quand un orage crevait inopinément sur elle. En toute autre saison, c'était un trou évasé d'en haut contenant des herbes parasites, des insectes, des ronces,

Le général Novaliches eut la mâchoire emportée par un boulet; le général Sartorius reçut une balle au genou.

La nuit venue, Serrano, qui n'avait pu en finir avec l'armée royale, fortement entamée pourtant, assura ses positions, de façon à pouvoir recevoir dignement l'attaque qu'il attendait pour le lendemain matin. Une partie de la nuit fut employée à monter et à préparer ces merveilleux canons Krupp sur lesquels comptait Novaliches, mais dont les insurgés s'étaient emparés avant qu'ils arrivassent au pouvoir des royaux.

Au lever du jour, les généraux libéraux allèrent reconnaître le champ de bataille et trouvèrent les positions des royaux complètement abandonnées... Novaliches et son état-major avaient disparu. Huit cents morts environ jonchaient la plaine; les blessés avaient été enlevés.

Quelques heures plus tard, un grand nombre d'officiers royaux arrivèrent au camp pour y faire leur soumission; ils furent reçus avec cordialité. Le soir même, l'armée royale n'existait plus, et la nouvelle de sa défaite provoquait le lendemain à Madrid et dans toute l'Espagne les événements que je vous ai racontés.

Pour les articles non signés : P. GODÉT.

Courrier de Paris.

Correspondance spéciale de l'*Echo saumurois*.

Paris, ce 3 octobre 1868.

Dans le numéro de l'*Echo* du 26 septembre, je cherchais à vous expliquer la révolution espagnole, et ses suites probables, et, avant qu'il en fût réellement question dans la presse, je vous disais que le doigt de la Prusse était là, visible pour quiconque était habitué à raisonner les choses politiques. Vous avez vu sans doute et remarqué qu'une grande partie des journaux, français et étrangers, n'avaient point hésité à embrasser la même opinion. Est-on plus certain aujourd'hui du fait qu'il y a huit jours? Non sans doute, et cependant la *Presse* d'hier s'est avancée jusqu'à chiffrer les sommes données par Bismark, et indiquer même le nom des agents, la nature du papier et le lieu de la négociation. Et aujourd'hui, veuillez bien le remarquer, pas le plus petit démenti, à 9 heures du soir, ni de l'ambassade prussienne, ni d'aucun de nos journaux officiels. Démentis qui d'ailleurs ne prouveraient pas plus la calomnie que les affirmations ne prouvent la vérité. C'est affaire d'appréciation.

Je continuerai donc, si vous voulez bien me le permettre, mon raisonnement du 26 septembre, et je dirai, avec la logique, je crois : Si la Prusse n'est pour rien dans les affaires

espagnoles, il lui importera peu que telle ou telle forme de gouvernement s'établisse dans ce pays, dont elle n'a rien à redouter, rien à obtenir; elle devra même, en bonne voisine, désirer que les difficultés créées à la France par la révolution d'Espagne, soient terminées le plus vite et le plus heureusement possible. Or, quels bruits courent déjà? Qu'une restauration légitimiste, qu'une république même la trouverait impassible, et surtout qu'elle verrait de l'œil le plus indulgent et le plus doux, l'appel au trône espagnol du duc de Montpensier. Pourquoi? Parce que l'Orléanisme en Espagne, comme déjà l'Orléanisme en Belgique, ce serait une difficulté énorme pour l'Impérialisme français. Et en cela, la politique prussienne ne contrarie en rien, bien au contraire, la politique anglaise, qui ne voudrait jamais permettre à la France d'absorber la Belgique. Donc, attendons quelque temps, et si les chances Montpensier augmentent, que les lecteurs de l'*Echo saumurois* apprécient, et qu'ils croient bien alors à la complicité de la Prusse, qui aura bien évidemment détourné de sa tête l'orage prévu, pour entasser difficultés sur embarras pour la France, qu'il y ait intervention — ou non; — mais, je l'ai déjà dit, une intervention de l'Empereur en Espagne serait une faute grave; — et je ne suis pas le seul à penser que Sa Majesté se gardera bien d'y songer.

Une autre pierre de touche serait une insurrection en Italie; mais... ne sachons pas prévoir les malheurs de si loin... Cependant un tel événement est possible, et s'il éclate jamais, plus de doute, la Prusse y jouera encore un rôle indigne. Et qui dit qu'en alliant son pays à l'Italie, Bismark n'avait point tout à la fois la pensée machiavélique de porter coup à la France plus encore peut-être qu'à l'Autriche. Et certain journaliste aurait-il donc raison de craindre qu'avant peu la France ait, au lieu d'une, trois frontières à garder, celles de Belgique, d'Espagne et d'Italie?

Tout ceci appelle la réflexion. Ayons toutefois confiance, comme toujours, dans la haute politique de Napoléon III; mais, pour Dieu! qu'il retrouve vite dans ses conseils, des de Morny et des Valewski!

PAUL.

Nouvelles Diverses.

Le *Moniteur* publie, dans sa partie officielle, un rapport adressé à l'Empereur par le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, sur l'exécution détaillée de la carte géologique de la France.

Ce rapport est suivi d'un décret aux termes duquel la carte géologique détaillée de la France sera exécutée aux frais de l'Etat, à la même échelle que la carte de l'état-major.

Un service spécial sera établi pour l'exécution de cette carte et placé sous la direction

de M. Elie de Beaumont, sénateur, membre de l'Institut.

— Voici un triste épisode des événements d'Espagne :

Les sœurs de charité françaises, les dames de Saint-Joseph et l'évêque de Santander se sont rendus, le 27 septembre, auprès du général Calonge, qui commandait les troupes royales, pour obtenir la grâce des prisonniers pris les armes à la main et qui devaient être fusillés dans la journée.

Le général a d'abord refusé, et ce n'est qu'aux instances des religieuses françaises et au nom de la France qu'il s'est décidé à user d'indulgence.

Il y avait sur le terrain une foule de morts qui n'avaient pas encore reçu la sépulture le 28. Il se trouvait parmi eux plusieurs Français. Plusieurs jeunes gens de Toulouse ont été incorporés dans le corps d'armée du général républicain Pierrad. Les sœurs de charité ont donné la sépulture à plus de deux cents insurgés tués dans l'affaire de Santander.

— Un curieux rapprochement historique :

C'est le 29 septembre 1833, jour de la mort du roi Ferdinand VII, que sa fille, Isabelle II, fut proclamée reine d'Espagne.

C'est le 29 septembre 1868 que la fille de Ferdinand VII a été déchuée de la souveraineté.

Voici un autre rapprochement :

C'est aussi le 29 septembre 1839 qu'avait lieu la trahison de Marotto, et de même qu'Isabelle a passé la frontière le 30 septembre, c'est le 30 septembre que le roi Charles V se réfugiait en France.

Troisième rapprochement :

La ville de Saint-Sébastien, où s'est accompli le dernier acte de la monarchie, avait été, si nous avons bonne mémoire, la première à se prononcer pour la fille de Ferdinand VII.

— Le *Figaro* dépeint la situation de l'Espagne dans la phrase suivante, de M. Jules Richard :

« L'Espagne est fort en peine. — Il paraît que les Espagnols ne se sont pas précautionnés d'un gouvernement; ils comptaient sans doute que leur révolution ne serait qu'une émeute, et les voilà dans la situation d'un bon bourgeois qui a renvoyé sa cuisinière, sans en arrêter une, et qui est forcé de faire sa cuisine. »

— Le maréchal Serrano a mis à la disposition du comte de Girgenti un navire espagnol pour le cas où il ne voudrait pas rentrer en France par Madrid. Le comte de Girgenti était, le 3, à Andujar.

— La reine de Naples est arrivée à Rome par la voie de mer. On assure que le pape mettra le Quirinal à la disposition de la famille royale d'Espagne, si la reine Isabelle se rend à Rome.

— L'*Evénement* croit savoir que, dans les lycées et collèges, des dispositions seraient pro-

enfant.

Elle se révolta contre la faiblesse qui la paralysait, courut ou plutôt se traîna tout d'une traite jusqu'au buisson sauveur; et, la figure ensoleillée, la gorge aride, éperdue de soif, de faim, de fatigue, de sommeil, elle se jeta entre deux touffes d'osiers, pareille à une biche altérée qui se précipite tête baissée au sein d'une source claire.

Sous ses longs jets pressés, qui se touchaient par le sommet et formaient voûte, l'oseraie abritait un lit de hautes herbes exhalant le suave et frais arôme de la verdure que la chaleur n'a point desséchée.

L'herbe se referma sur Jeanne; la teinte foncée des graminées se confondit avec la couleur sombre des vêtements de la Beauceronne.

Et les osiers redressant leurs scions flexibles que son passage avait un instant courbés, semblaient la vouloir protéger contre l'ardeur du jour et dire aux rayons solaires :

— Vous n'irez pas plus loin.

(La suite au prochain numéro.)

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

chainement prises pour que les élèves internes, au-dessus de seize ans, soient exercés au maniement du fusil.

Le temps consacré aux exercices militaires serait fixé à une heure par semaine, divisé en deux leçons.

Chronique Locale et de l'Ouest.

D'après l'article 2 de la loi du 2 février 1868, les jeunes soldats qui se sont fait remplacer ne peuvent contracter mariage sans la permission du ministre de la guerre, tant que leur classe n'est pas libérée. En conséquence, les jeunes gens remplacés, lorsqu'ils désirent se marier, doivent en faire la demande au ministre, par le maire de leur commune, qui la transmettra au préfet, chargé de l'instruire et d'en saisir l'autorité militaire.

Nous rappelons cette disposition de la loi pour éviter aux familles des difficultés et une perte de temps.

Au sujet de la mise en route du contingent de la classe de 1867, il nous paraît intéressant de publier le tableau suivant :

En 1861, la mise en route des jeunes soldats de la classe de 1860, s'est effectuée du 16 au 20 août.

En 1862, celle de 1861, du 6 au 10 septembre.

En 1863, celle de 1862, du 20 au 25 août.

En 1864, celle de 1863, du 20 au 25 août.

En 1865, celle de 1864, du 20 au 25 août.

En 1866, celle de 1865, du 20 au 25 août.

En 1867, celle de 1866, du 1^{er} au 5 septembre.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODÉT.

Dernières Nouvelles.

Madrid, 6 octobre.

Le général Prim, retenu à Saragosse par la population de cette ville, n'arrivera ici que demain.

Revenu, pourquoi et comment? le télégraphe est muet.

Plusieurs juntes de province réclament contre la désignation du maréchal Serrano pour exercer le pouvoir suprême sans l'accord préalable de la majorité.

Le comte de Girgenti est arrivé hier au soir à Lisbonne.

Un télégramme de Philadelphie, daté du 6 octobre, et adressé au *Times*, porte que le gouvernement américain a reconnu la junte de Madrid comme gouvernement de facto.

D'après le même télégramme, il existerait aux Etats-Unis une certaine agitation au sujet de l'annexion de Cuba.

Pour les dernières nouvelles : P. GODÉT.

L'*Illustration* d'aujourd'hui contient deux gravures sur les événements d'Espagne, et nous promet, pour la semaine prochaine, une correspondance complète et de nombreux dessins sur les épisodes, encore si peu connus, de la Révolution espagnole.

Signalons encore, dans le dernier numéro de l'*Illustration*, un charmant portrait du jeune prince royal de Belgique, et une relation de l'expédition française du Mé-Kong, relation accompagnée d'une série de gravures reproduisant les dessins et les photographies recueillis par les voyageurs français pendant leur séjour dans les régions encore inexplorées de l'Indo-Chine.

BULLETIN FINANCIER.

La Bourse est faible et il y a des offres sur presque toutes les valeurs.

La rente a varié au comptant de 69.20 à 69.05; elle a baissé à terme de 69.12 1/2 à 68.95. Les titres de l'emprunt fléchissent de 69.15 à 69.10 et les petites coupures escomptables, de 69.60 à 69.50.

Le 5 p. 100 italien vaut de 52.25 à 52.35.

Les Obligations Mexicaines font de 147.50 à 147.25, et les Tunisiennes 185.

Les sociétés de crédit se ressentent naturellement de la faiblesse de la Rente. Le Crédit foncier fléchit de 1417 50 à 1412 50; le Mobilier de 272 50 à 268 75, le Mobilier espagnol de 273 75 à 267 50, la Société générale

des lézards, de tout enfin, excepté de l'eau.

Depuis qu'il était possesseur de son champ, de ses arbres et de sa mare, il ne se passait pas d'automne que Maclou ne se dit, en traçant le premier sillon :

— Décidément, il me faudra arracher ces broussailles et boucher ce trou, qui me mangent la meilleure portion de mon bien.

Et tout en conduisant sa charrue, le tâcheron de Fains-la-Folie calculait devers lui combien de boisseaux de blé lui rapporterait, une fois en culture, ce bout de champ.

Mais depuis trente années consécutives qu'il faisait ces calculs et qu'il prenait ces conclusions, le bois n'avait pas perdu une seule de ses branches, et la mare n'avait pas un pouce de sa profondeur.

C'est que si Maclou était avare, il se montrait en revanche vaniteux, comme un paon, du peu qu'il possédait.

A dix lieues à la ronde, sur le sol beauceron livré tout entier à la culture, on ne rencontrait ni arbres ni broussailles.

Et, à la rigueur, faute de mieux, le vieux chêne avec le fouillis qui lui faisait cortège, passait pour un petit bois.

Si bien que Maclou de Fains-la-Folie, quand il se rendait au marché, soit à Voves, soit à Allones, soit

à Janville, ne manquait pas de risquer, dans ses conversations avec les fermiers, ces deux mots : *mon bois*.

Cela le grandissait à ses propres yeux.

Un duc n'eût pas parlé plus fièrement de son duché, un roi de son empire, que Maclou de son bois.

Il ouvrait une large bouche pour laisser passer ces deux mots emphatiques.

Les étrangers éblouis croyaient avoir affaire avec le propriétaire d'une de ces forêts domaniales, pleines d'ombre, de vieilles futaies et de gibier sauvage, derniers débris d'une féodalité qui n'est plus.

Les gens du pays riaient du sot orgueil de Maclou et de ses prétentions ridicules.

Mais tous, crédules et incrédules, à force d'entendre le bonhomme leur parler de son bois, avaient fini par nommer le buisson dont il s'agit : *Le bois à Maclou*.

Au moment où Jeanne de Beauce, perdant tout espoir d'échapper aux effroyables étreintes de la chaleur, s'affaissait sur le sol poudreux, elle entrevit, à un coude que faisait la route, le vieux chêne du bois à Maclou.

Le bois formait une tache obscure sur l'immensité de la plaine blonde.

La vue de cette oasis galvanisa les forces de la pauvre

de 577 50 à 575.

L'immobilière se tient à 110.

La souscription aux obligations de la régie des Tabacs italiens s'ouvre aujourd'hui ; malgré l'habileté avec laquelle l'affaire est présentée, on n'a pas confiance dans la garantie qui est celle du gouvernement italien. Les personnes prudentes la repoussent parce qu'elle est

étrangère et surtout italienne, et qu'à ce compte mieux vaudrait prendre du 5 p. 100 italien, qui a la même garantie et qui, à somme égale, donne un revenu plus élevé.

L'épargne française a reçu assez de leçons pour ne plus courir les aventures étrangères. Elle doit rester en France, où les bons placements ne manquent pas. Ga-

ranties par le gouvernement français dont la solvabilité vaut un peu mieux que celle du gouvernement de Victor-Emmanuel, les obligations de la Compagnie transatlantique, qui rapportaient plus de 6 p. 100 offrent encore une excellente occasion aux capitaux, qui désirent trouver une sécurité complète jointe à un revenu élevé.

Celles du Touage de la Seine, de Conflans à la mer, qui vont être admises à la cote officielle, émises à 215 fr., remboursables à 250 fr. et rapportant 12 fr. d'intérêt, présentent aussi un excellent placement, parfaitement garanti.

P. GODET, propriétaire-gérant

Etudes de M^e LABICHE, avoué à Saumur, et LAUMONIER, notaire en la même ville.

VENTE

SUR LICITATION, Entre majeurs et mineur, D'UNE MAISON

Située rue Saint-Nicolas, n° 21, à Saumur, arrondissement de ce nom, département de Maine-et-Loire.

L'adjudication aura lieu le mardi 3 novembre 1868, à midi, en l'étude et par le ministère de M. LAUMONIER, notaire, demeurant à Saumur, rue d'Orléans, n°

On fait savoir à qui il appartient :

Qu'en exécution d'un jugement du Tribunal civil de Saumur, rendu contradictoirement entre les parties ci-après nommées, le vingt-sept août dernier, enregistré ;

Et aux requête, poursuite et diligence de :

M. René Robin, jardinier, demeurant commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, agissant au nom et comme exerçant les droits, aux termes de l'article 1166 du Code Napoléon, de la dame veuve Collet, ci-après nommée, sa débitrice, laquelle dame était commune en biens avec le feu sieur Jacques Collet, son mari ;

Ayant pour avoué constitué M^e LABICHE, exerçant près le Tribunal civil de Saumur ;

En présence ou eux dûment appelés de :

1° M^{me} Marie-Nicolas-Michelle-Bernardine-Trinité Bauvais, veuve du sieur Jacques Collet, propriétaire, demeurant à Saumur, tant en son nom personnel que comme tutrice naturelle et légale de Marie-Emmanuel-Paul-Jacques Collet, son fils mineur, issu de son mariage avec ledit feu sieur Collet ;

2° M^{me} Marie-Marcelline-Sophie Collet, résidant au couvent de Sainte-Anne, à Saint-Hilaire-Saint-Florent ;

3° M. Marie-Théophile-Fernand-Stanislas Collet, coiffeur, demeurant chez M. Durand, coiffeur, rue d'Étretat, n° 166, au Havre ;

Ayant pour avoué constitué M^e CHEDEAU, exerçant près ledit Tribunal civil de Saumur ;

Et encore en présence ou lui dûment appelé de :

M. Nussard, ancien négociant, demeurant à Paris, rue de l'École-de-Médecine, n° 72, au nom et comme subrogé-tuteur dudit mineur Collet ;

Il sera procédé, le mardi trois novembre 1868, à midi, en l'étude et par le ministère de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, commis à cet effet, à l'adjudication publique et à l'extinction des feux, de l'immeuble ci-après désigné :

DÉSIGNATION.

Une maison, située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 21, comprenant : un principal corps de bâtiments sur la rue, se prolongeant dans la cour, et composé d'un rez-de-chaussée élevé sur trois caves et distribué en deux boutiques et arrière-boutiques, cuisine, hangars, cour dans laquelle sont des latrines et une pompe ; d'une chambre avec grenier au-dessus ; d'un escalier en pierre ; d'un étage ayant quatre chambres ; de greniers régnaient sur le tout ; — un autre corps de bâtiments dans la cour, ayant deux chambres au rez-de-chaussée, deux chambres et cabinet au-dessus, grenier sur le tout. La maison est desservie par un

corridor placé entre les deux boutiques. Elle est occupée en partie par la dame veuve Collet et louée verbalement pour l'autre partie aux époux Lancement, au sieur Pinet, journalier et au sieur Remare, boucher.

Cet immeuble joint au nord la rue Saint-Nicolas, au midi les bâtiments de l'ancienne manutention militaire et M. Girard, au levant M. Delahaye, et au couchant M. Girard.

MISE A PRIX.

Outre les charges et conditions contenues au cahier des charges rédigé par ledit M^e LAUMONIER et déposé en son étude, cet immeuble sera mis en vente sur la mise à prix de huit mille francs ainsi fixée par le Tribunal, ci..... 8,000 fr. S'adresser pour tous autres renseignements :

1° A M^e LAUMONIER, notaire à Saumur ;

2° A M^e LABICHE, avoué poursuivant la vente ;

3° A M^e CHEDEAU, avoué colicitant.

Fait et rédigé à Saumur, le quatre octobre 1868, par l'avoué-licencié soussigné.

Signé : LABICHE.

Enregistré à Saumur, le cinq octobre 1868, f^o case, reçu un franc quinze centimes, décime et demi compris.

Signé : PARISOT.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE POULAIN PÈRE.

Par jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le 25 septembre dernier, le sieur Louis Poulain père, chauffournier à Doué, a été déclaré en état de faillite ouverte dudit jour 25 septembre dernier.

M. Coutard a été nommé juge-commissaire, et M^e Poulet, avoué à Saumur, syndic provisoire.

Le greffier du Tribunal, TH. RAVENEAU.

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Le dimanche 11 octobre 1868, à midi,

En l'étude de M^e TOUCHALEAUME, D'UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de l'Hermitage. Voir les placards affichés. (430)

6,000 FRANCS A PLACER

A rente viagère, Sur deux têtes de 57 et 60 ans.

S'adresser à M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur. (432)

A CÉDER

Pour cause de santé, UNE

ÉTUDE DE NOTAIRE

Dans l'arrondissement de Tours, Ligne de chemin de fer.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER DE SUITE,

Pour cause de santé, Un très-beau magasin

de PAPIERS PEINTS, ARTICLES DE BUREAU et de Toiles cirées.

Situé dans le plus beau quartier de Saumur.

S'adresser, pour traiter, à M. COURTOIS-JAGOT, rue d'Orléans, 31, à Saumur.

Beaucoup de facilités pour le paiement. (384)

Administration des Domaines.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

VENTE DE CHEVAUX RÉFORMÉS

Provenant de l'École impériale de cavalerie de Saumur.

Le samedi 10 octobre 1868, à l'heure de midi, sur la place du Chardonnet, il sera procédé, par M. le Receveur des Domaines à Saumur, à la vente aux enchères publiques de vingt-sept chevaux réformés, provenant des escadrons de l'École de cavalerie.

La vente aura lieu au comptant, plus 5 p. 0/0.

Saumur, le 5 octobre 1868.

Le Receveur des Domaines, (438) PARISOT.

A VENDRE

En un seul lot, TROIS BARRIQUES d'excellent vin rouge de 1865. — Crû de Brézé.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES.

A VENDRE

Poinçons neufs en chêne 1^{er} choix et parfaitement conditionnés.

Barils de toutes contenances pour l'eau-de-vie.

Fabrique de grillages en tous genres pour espaliers, clôtures, poulaillers, faisanderies, volières, etc.

On livre promptement et au plus bas prix possible.

S'adresser, pour le tout, à M. BERTHELOT-MIGNAN, rue de la Petite-Douve, 15, à Saumur. (412)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine, UNE VASTE MAISON

Située à Saumur, rue de la Chouetterie,

Avec beau jardin, écurie, remises et autres servitudes.

S'adresser à M. DEZAUNAY, hôtel Budan. (423)

A LOUER

Présentement, Deux caves, remise, écurie, cabinet, grenier ; le tout

situé rue Haute-Saint-Pierre, à côté de la banque de Fos.

S'adresser à M. GIRARD, marchand de bois à Saumur. (433)

PAPIER MINÉRAL TYBUR

Contre l'humidité et le Salpêtrage des murs

Bréveté s. g. d. g. en France, en Belgique et en Angleterre.

Garanti par facture.

Le seul infallible jusqu'à ce jour, pour préserver le papier de tentures, au travers duquel le salpêtre et l'humidité ne pénètrent pas, et qui empêche l'humidité de remonter.

Cinq ans d'expérience ont démontré partout son infailibilité.

G. Bouys, 12, avenue de Soisy, à St-Gratien, près Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise).

Seul dépôt à Saumur, chez M. JARDON-DUTOUR, rue d'Orléans, 69.

Chaque livraison est accompagnée d'un prospectus indiquant la manière de poser le papier.

Exiger la marque ci-contre : Papier minéral Tybur.

(405) G. Bouys.

LOGEMENTS D'OFFICIERS

Situés à l'angle de la levée d'Enceinte et de la rue Neuve-de-la-Maremaillette.

Servitudes de toutes sortes : remises, écuries, cour et jardin.

La maison est nouvellement construite et fraîchement décorée.

S'adresser à M^{me} veuve Luzé, rue de la Maremaillette. (439)

Une femme, munie de bons renseignements, demande une place de nourrice dans une maison particulière.

S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

Quate anti-rhumatismale du Dr Pattison.

Soulagement immédiat et guérison complète de la Goutte et Rhumatismes de toutes sortes, mal aux dents, lombagos, irritations de poitrine, maux de gorge, etc. Tous les rouleaux qui ne portent pas la signature Pattison, sont des contrefaçons. En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez J. Oui, pharmacien de 1^{re} classe, place de la Bilange, 58. (000)

COMPTOIR DES DÉPARTEMENTS

Achat et Vente de Titres cotés ou non cotés. — Avances sur Titres. — Paiement de Coupons. — Renseignements confidentiels sur les Valeurs anciennes et les Affaires nouvelles. — Tirages financiers. — Envoi GRATUIT aux clients d'un des meilleurs journaux financiers de Paris. — S'adresser à la Direction : 5, rue Feydeau, Paris. (428)

TEINTURERIE NOUVELLE

RUE DE RIVOLI, 98, A PARIS

LES ROBES DE SOIE, taffetas, velours, moire, popeline, damas d'ameublement, crêpe de Chine, etc., teints à la Teinturerie nouvelle, sur le tendeur circulaire (sa propriété exclusive), n'ont aucune des imperfections de la teinture ordinaire, et font, au porter, l'usage et l'effet du neuf. Aussi, les DAMES les plus riches et les plus distinguées n'hésitent-elles plus à utiliser, par la teinture, des soieries que jusqu'alors elles avaient dû considérer comme hors de service. Cette importante Maison, qui, depuis l'Exposition universelle surtout, a vu s'accroître sa clientèle de province dans des proportions considérables, prévient les DAMES que, n'ayant en France NI DÉPOT, ni intermédiaire, elle reçoit et envoie directement tout objet par le chemin de fer.

Réponse immédiate à toute demande de renseignements.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.

BOURSE DU 6 OCTOBRE.

BOURSE DU 7 OCTOBRE.

Dernier cours. Hausse. Baisse.

Dernier cours. Hausse. Baisse.

3 pour cent 1862. 69 20 " " " 10

4 1/2 pour cent 1852. 100 20 " " " 05

Obligations du Trésor. 480 " " " 25

Banque de France. 3011 25 " " " 75

Crédit Foncier (estamp.). 1425 " " " 50

Crédit Foncier colonial. " " " " "

Crédit Agricole. 621 25 " " " 25

Crédit industriel. 650 " " " " "

Crédit Mobilier (estamp.). 270 " " " 25

Comptoir d'esc. de Paris. 677 50 " " " 50

Orléans (estampillé). 888 75 " " " 50

Orléans, nouveau. " " " " "

Nord (actions anciennes). 1177 50 " " " 50

Est. 568 75 " " " " "

Paris-Lyon-Méditerranée. 967 50 " " " 25

Lyon nouveau. " " " " "

Midi. 587 50 " " " " "

Ouest. 557 50 " " " 75

C^{ie} Parisienne du Gaz. 1475 " " " " "

Canal de Suez. 387 50 " " " 25

Transatlantiques. 321 25 " " " 25

Emprunt italien 5 0/0. 52 40 " " " 05

Autrichiens. 556 25 " " " 75

Sud-Autrich.-Lombards. 407 50 " " " " "

Victor-Emmanuel. 44 50 " " " 50

Romains. 44 " " " 1 " "

Crédit Mobilier Espagnol. 270 " " " " "

Saragosse. 69 50 " " " 50

Séville-Xérès-Séville. " " " " "

Nord-Espagne. " " " " "

Compagnie immobilière. 109 50 " " " 2

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. 334 " " " " "

Orléans. 326 " " " " "

Paris-Lyon-Méditerranée. 335 " " " " "

Ouest. 323 " " " " "

Midi. 322 " " " " "

Est. 324 " " " " "

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné.